



ENSEIGNEMENT CATHOLIQUE
SECRETARIAT GENERAL | COMMUNICATION

Communiqué de presse :

Transport scolaire des élèves de l'enseignement spécialisé: une situation préoccupante qui nécessite l'intervention des autorités

Le **Secrétariat général de l'Enseignement Catholique** (SeGEC) a réalisé une étude des temps de parcours des élèves qui utilisent le transport scolaire pour rejoindre leur école d'enseignement spécialisé. Réalisée sur la base d'un échantillon représentatif, cette étude démontre que **le temps de parcours de 12,5% de ces bénéficiaires est supérieur à 3 heures par jour**. Elle confirme également que la problématique des temps de parcours des élèves du spécialisé est particulièrement aiguë en Brabant Wallon.

Cette situation, dommageable pour n'importe quel enfant, est particulièrement préoccupante pour les élèves de l'enseignement spécialisé, déjà confrontés à des difficultés spécifiques. Leurs conditions d'apprentissage sont ainsi lourdement pénalisées par la durée excessive des déplacements qu'ils doivent endurer quotidiennement.

Le Secrétariat général de l'Enseignement catholique (SeGEC) tient à dénoncer cette situation préoccupante pour l'épanouissement et la formation de ces jeunes.

Le SeGEC demande aux autorités de prendre les mesures nécessaires pour ramener les temps de parcours dans des limites raisonnables. A cet égard, il est urgent **d'inscrire dans les contrats de gestion des TEC - prochainement renouvelés - des obligations qualitatives** qui balisent le temps de parcours admissible des bénéficiaires du transport scolaire dans l'enseignement spécialisé.

Etienne MICHEL
Directeur général
11 mai 2010

Service Communication - SeGEC
Bureau 107 - Avenue E. Mounier, 100 B - 1200 Bruxelles
Tél: 00 32 (0)2 / 256 70 30 - Fax: 00 32 (0)2 / 256 70 03
enseignement.catholique.be
